La différence entre le conflit, la violence et l'intimidation.

Violence

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens (13 L.I.P.).

Intimidation

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser (13 L.I.P.).

Conflit

Un conflit émerge lorsqu'un différent survient. Le conflit implique généralement un rapport de force égale entre les individus. De telles situations font partie intégrante du développement de la socialisation, ce qui n'est pas le cas de l'intimidation.

Une bagarre, une insulte ou une menace isolée ne constitue pas nécessairement des actes d'intimidation, il s'agit plutôt de gestes ou paroles violentes et répréhensibles sur lesquels il faut intervenir.

POUR CONTRER L'INTIMIDATION et la violence L'ÉCOLE DES APPALACHES OFFRE À VOTRE ENFANT :

- Possibilité de s'exprimer dans chacun de ses cours en plus de discussions ciblées en ECR.
- Un code de vie appliqué par tous les intervenants avec des gestes de réparation, de la médiation (s'il y a lieu) et un suivi rigoureux.
- Des invités-conférences, des ateliers et des animations (AVSEC).
- Un suivi personnalisé par les enseignants autant au secondaire qu'au primaire.
- Une possibilité de dénoncer à un adulte en tout temps à l'oral ou par écrit. Un formulaire est aussi prévu sur le site Internet de l'école : www.appalaches.csbe.qc.ca
- Un système de surveillance par caméra ainsi qu'un accès limité au bâtiment (accessible par code seulement) seront mis en place sous peu.
- Présentation du protocole de l'école contre l'intimidation à toutes les classes.

LES RESSOURCES

www.moijagis.com

Jeunes

Tel-jeunes : 1-800-263-2266
www.teljeunes.com
Jeunesse, J'écoute : 1-800-668-6868
www.jeunessejecoute.ca

Parents

Ligne Parents : 1-800-361-5085

Inspiré du document produit par la commission scolaire du Lac St-Jean.

ÉCOLE DES APPALACHES

Guide à l'intention des parents

Que faire comme parent si mon enfant est victime d'intimidation

RECONNAÎTRE LES SIGNES

- Triste, malheureux, facilement irritable.
- Ne veut plus aller à l'école.
- Perte d'intérêt pour ses activités ou pour l'école.
- Faible estime de soi.
- Peur de visiter certains endroits (école, terrain de jeux).
- Chute des résultats scolaires.

AGIR (SI VOTRE ENFANT EST VICTIME D'INTIMIDATION)

- Restez calme.
- Prenez le temps d'écouter.
- Demandez-lui de vous décrire la situation en détails.
- Ne le blâmez pas.
- Aidez-le à trouver des solutions.

INTERVENIR

- Démontrez de l'intérêt face à la situation.
- Demeurez **attentif** au comportement de votre enfant.
- Demandez de l'aide.
- **Favorisez l'affirmation de soi** tout en lui expliquant d'éviter de poser des gestes de représailles ou de vengeance qui pourraient se retourner contre lui.
- Encouragez-le à **dénoncer son ou ses agresseurs**. Indiquez-lui qu'il n'y a rien de mal à le faire et qu'il faut du courage pour y arriver.
- Selon la situation, parlez à son professeur ou au personnel de l'école qui peut intervenir et aider votre enfant.
- Encouragez-le, si c'est possible, à rester avec des amis sur lesquels il peut compter. En groupe, il risque moins de se faire intimider et sera plus en mesure de se défendre.
- Rappelez-vous que vous êtes un modèle pour votre enfant.

N'attendez pas que la situation dégénère avant de vous adresser à l'école.
Celle-ci mettra immédiatement des mesures en place pour toutes les personnes concernées.

Que faire comme parent si mon enfant est témoin

Des recherches ont prouvé que les réactions des témoins ont un effet direct et puissant qui peut faire cesser les gestes d'intimidation. Si votre enfant est témoin vous pouvez…

- **Écoutez** attentivement votre enfant et conseillez-le sur les comportements à adopter.
- Dites-lui qu'il a un rôle important à jouer et que ses réactions peuvent **encourager** ou **décourager** l'agresseur. **Si les témoins désapprouvent l'agresseur, le mauvais comportement cesse rapidement**.
- Rappelez-lui l'importance de **dénoncer l'intimidation**. Faites-lui comprendre qu'en la signalant, il vient en aide à quelqu'un d'autre et qu'il n'est pas un « stool ».
- Proposez-lui d'en parler à un adulte de l'école en qui il a confiance.

Que faire comme parent si mon enfant est intimidateur

Si votre enfant fait de l'intimidation, il se place lui-même dans une situation pour faire un apprentissage. Vous devez donc agir pour l'aider à cesser ce comportement et voir si cela ne serait pas l'expression d'un besoin.

RECONNAÎTRE LES SIGNES

- Besoin de dominer.
- Manque d'habiletés interpersonnelles.
- Agit avec agressivité pour régler ses conflits.
- Perçoit de l'hostilité là où il n'y en a pas.
- Éprouve peu de remords et d'empathie.
- Donne une fausse image de confiance en soi.

AGIR (SI VOTRE ENFANT EST UN ACTEUR D'ACTE D'INTIMIDATION)

- Restez calme et écoutez.
- Prenez la situation au sérieux.
- Discutez pour trouver des moyens afin de modifier son comportement.
- Expliquez la gravité et les conséquences de ses actes.
- Prenez position contre l'intimidation.
- Discutez avec lui des situations de violence qu'il voit à la télévision, dans un film, un jeu vidéo ou dans la rue.
- Aidez-le à développer son empathie (capacité de se mettre à la place de l'autre) en lui rappelant qu'il est important de **respecter les personnes, malgré leurs différences** (ex. orientation sexuelle, race, force physique).
- Essayez de passer plus de temps avec lui et de superviser ses activités.
- Cherchez à savoir **qui sont ses amis** et comment il passe son temps libre.
- Contactez la direction de l'école pour recevoir du soutien.
- Rappelez-vous que vous êtes un modèle pour votre enfant.

Soyez à l'écoute des personnes qui vous signaleront que votre enfant fait de l'intimidation, qu'il s'agisse du personnel de l'école, d'un parent ou d'un autre jeune.